## Daniel Full thess

# (1792-1861) professeur à l'Académie de Neuchâtel »

Alphonse Guillebert, pasteur, professeur et homme politique, fut l'une des personnalités marquantes de l'Académie fondée en 1838 et ouverte aux étudiants à l'automne 1840. Dans le présent article, on trouvera d'abord une brève biographie, puis des indications sur les diverses facettes de l'œuvre écrite de notre auteur. Nous n'avons utilisé qu'une partie des sources disponibles et sommes donc conscient qu'une étude plus approfondie mériterait d'être entreprise à son sujet. Dans la suite, nous décrirons le cours de philosophie de Guillebert, pour nous pencher enfin sur un essai dans lequel il s'est montré plus personnel que dans son enseignement. Marqué par le climat intellectuel français de la première moitié du XIXe siècle, notre auteur a su, en s'ouvrant aussi à l'Allemagne, initier ses auditeurs aux principales doctrines philosophiques de son temps. Parmi leurs témoignages, retenons celui de Jacob Burckhardt: «Au collège, je ne puis louer que les cours de métaphysique de Guillebert» 1.

## Biographie

Notre philosophe naquit à Saint-Blaise le 23 novembre 1792 dans une famille d'origine champenoise – plus précisément de Roucy, une bourgade située à 20 km au nord-ouest de Reims – réfugiée à Neuchâtel après la Révocation de l'Edit de Nantes. Son arrière-grand-père Gédéon, reçu bourgeois de Neuchâtel en 1709, après y avoir passé près de vingt ans, son grand-oncle Jean-Jacques (1700-1767), son grand-père Jean-Henri (1694-1748), son père Jean-Henri (1740-1813) étaient fondeurs de cloches, d'artillerie et d'étain. Jacques-Alphonse – c'était là son nom de baptême – suivit des études de théologie, assez brèves, à l'Académie de Genève. Devant le besoin de ministres, il fut consacré le 4 août 1813, à 21 ans. Ayant la charge de sa famille après la mort de son père, il occupa rapidement, malgré sa santé fragile, des responsabilités variées. Il fut «subside» (c'est-à-dire aide de paroisse) à Fontaines-Cernier (1813-1814), puis diacre de Valangin (1814-1827), adjoint du pasteur D. Dardel à Neuchâtel en 1827, et enfin pasteur, successeur du pasteur J.-F. Gallot (1743-1830) à la mort de celui-ci. Il se maria à

ref. var à lafin.

Neuchâtel avec Marie Adèle DuPasquier en 1828. Pasteur écouté et respecté, il fut doyen de la Compagnie (ou Classe) des pasteurs en 1832-1833, en 1836-1838 (le doyen était

rééligible une fois) et en 1842.

Il poursuivit également une carrière de professeur de philosophie, tâche qu'il put préparer quelque temps à Paris où il entra en relations avec Victor Cousin. Dès 1819, il fut professeur aux Auditoires: une chaire de philosophie venait d'être créée dans cette institution que quelques étudiants fréquentaient après le Collège. Il enseigna cette même discipline à l'Académie depuis 1840. Il fut recteur de l'Académie en 1843-1844² et en 1847-1848. En parallèle, il maintint son enseignement au Collège (ou Gymnase).

A son rôle de serviteur de l'Eglise et de professeur se joignaient des intérêts et des responsabilités politiques. Dans les affaires de la ville, ses intérêts s'étendaient notamment aux questions d'instruction publique, et il fut membre de l'importante Commission d'éducation. Au plan de l'Etat, il appartint, depuis 1830 et jusqu'à la suppression de l'institution, au «Corps législatif» qui remplaça les «Audiences générales». Il fit partie, en 1833, d'une délégation du Corps législatif auprès du roi, chargée de plaider en faveur de la séparation de Neuchâtel d'avec la Confédération<sup>3</sup>. C'est peut-être lors d'un séjour ultérieur à Berlin qu'il a rencontré le philosophe F.W. Schelling (1775-1854)<sup>4</sup>. Mais Guillebert n'était pas tourné exclusivement vers Berlin. Il entretint des contacts avec la France, comme en témoignent son passage à Nîmes en 1845<sup>5</sup>, son exil dans le Midi après

l'affaire de 1856, et un séjour peu avant sa mort.

On comprend toutefois que la Révolution de 1848 vint troubler sa carrière. Guillebert, royaliste, n'admit pas la légitimité du nouveau régime. Les pasteurs, considérés non sans raison comme une corporation anti-républicaine, furent directement touchés par les changements politiques. La Compagnie remontant au XVI° siècle fut dissoute et remplacée par un Synode. La nouvelle loi ecclésiastique donnait aux pasteurs le statut de fonctionnaires de l'Etat et les soumettait à une réélection et à une prestation de serment à la République. Cette loi, qui soulevait le problème de l'autorité de l'Etat sur l'Eglise, a posé les premiers jalons du processus qui conduira, en 1873, à la formation d'une Eglise indépendante, séparée de l'Eglise – dite plus tard «nationale» – acceptant la tutelle de l'Etat<sup>6</sup>. Guillebert fut réélu dans sa paroisse en janvier 1849, mais refusa sa réélection et renonça à l'exercice de son ministère. Il s'en expliqua auprès de ses paroissiens dans une adresse ferme mais modérée:

«Accorder le droit de me réélire, c'eut été reconnaître qu'on ait eu celui de me déposséder d'un poste qui était légitimement le mien, et dont j'avais été mis en possession pour tout le temps que je ne m'en montrerais pas indigne. C'était là ce que je ne voulais, ne pouvais ni ne devais faire»<sup>7</sup>.

Guillebert comptait retrouver son ministère lors d'une restauration qu'il attendait dans un avenir proche. Frédéric Godet, qui avait été l'un des étudiants de Guillebert aux Auditoires, fut élu dans la paroisse de Guillebert en 1851, ce qui ne fut pas sans troubler les bons rapports entre les deux hommes<sup>8</sup>. Guillebert sacrifia ainsi ses charges et les avantages qui y étaient liés. L'Académie ayant été supprimée par les autorités républi-



Alphonse Guillebert.

caines en juin 1848 – après les examens! –, alors même qu'il en était le recteur, il se trouva dans une situation difficile. De 1848 à 1851, il put maintenir son enseignement au Gymnase. Mais en 1851, un serment fut exigé aussi des personnes chargées d'un enseigne-

ment public, et Guillebert se démit également.

La fin de la vie de Guillebert fut donc ternie par les circonstances politiques de l'époque, dans lesquelles il resta un protagoniste actif. Avec le «cabinet noir» royaliste, il maintint des liens étroits avec Berlin où il se rendit en 1849 et 1850 pour plaider la cause de la restauration. Il contribua à la préparation du soulèvement royaliste de 1856 et semble s'être exilé en France après l'échec de celui-ci. Le Traité de 1857, par lequel le roi de Prusse abandonnait tous ses droits sur Neuchâtel, semble avoir quelque peu adouci ses sentiments à l'égard des nouvelles autorités <sup>10</sup>. Délié de ses serments, il prêcha pour une dernière fois – et pour la première fois à Neuchâtel depuis 1849 – le 15 avril 1860. Tombé malade ensuite au cours d'un séjour en France, Guillebert put regagner Neuchâtel où il s'éteignit le 5 mai 1861. La lignée des Guillebert de Neuchâtel disparaissait avec lui <sup>11</sup>.

## Travaux et publications

Guillebert possédait des talents très divers. On trouve en lui un de ces hommes de lettres du XIX<sup>e</sup> siècle, doués, éclectiques, travailleurs, maniant avec art la langue bien charpentée de leur époque. Son esprit est très ouvert aux influences philosophiques venues de France et d'Allemagne. Son expression est précise et peu disposée aux débordements émotifs. C'est en vain qu'on cherchera chez lui ce sentimentalisme et cette disposition aux effusions du cœur si bien représentés en Suisse romande au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.

Il ne fut pas seulement philosophe – nous y reviendrons tout à l'heure –, mais aussi théologien. Il ne voyait pas de conflit fondamental entre philosophie et théologie, comme on le constate par exemple dans un sermon de 1833 traitant de l'immortalité de l'âme:

«{B}ien loin que la raison soit sur ce point contraire à l'Ecriture, elles sont ici, comme partout au reste, admirablement d'accord l'une avec l'autre; et pour que rien ne manque à l'évidence d'un dogme aussi important, la raison elle-même vient, à l'appui du témoignage de l'Ecriture, nous fournir de son côté plusieurs autres preuves très fortes de l'immortalité de notre âme.» (Deux sermons prêchés à Berlin, Neuchâtel, 1833, p. 6)

Guillebert dut évidemment se consacrer très largement à ses tâches de pasteur et à la prédication. Plusieurs de ses sermons ont été publiés:

Trois sermons sur les plaisirs (Neuchâtel, 1826)

Deux sermons sur la mort (Neuchâtel, 1829)

Sermon de jubilé (Neuchâtel, 1830)

Sermons sur les devoirs envers Dieu et le Roi (Neuchâtel, 1834)

Il fut un pasteur écouté aussi bien à Neuchâtel qu'à Berlin où il eut l'oreille de la Cour prussienne. A titre de témoignage, nous gardons Deux sermons prêchés à Berlin dans le temple de la Frédérichstadt (Neuchâtel, 1833). D'autres sermons furent repris par une publication parisienne des années 1840, Le Disciple de Jésus-Christ: «De l'universalité du christianisme» 3 (1842), pp. 217-240; «Le sommeil et la mort» 4 (1843), pp. 318-339; «Méditation pour le Vendredi Saint» 9 (1848), pp. 1-14.

Dans un registre bien différent, Guillebert se livra à l'observation et à la critique du parler local de Neuchâtel et de la Suisse romande. Il donna un ouvrage estimé – notamment par W. Pierrehumbert – plusieurs fois réédité: Le dialecte neuchâtelois: Dialogue entre M. Patet et M<sup>III</sup> Raveur, sa cousine (Neuchâtel, 1825). Par son ouvrage, Guillebert voulait inciter ses compatriotes à mieux parler le français. Ses intentions étaient donc normatives. Il avait cependant l'esprit de se demander: «Au fond, et convention à part, le français pur vaut-il réellement beaucoup mieux que notre dialecte?» (p. 77). Admettant les limites de sa démarche, il concluait: «Je laisse à mes lecteurs le soin de distinguer, entre les corrections de ce dialogue, celles qu'il convient d'adopter dans le langage ordinaire, et celles qu'il peut être avantageux de connaître, mais dont il ne faut pas faire usage.» (p. 80) L'ouvrage fut augmenté et réimprimé sous le titre : Fautes de langage corrigées, ou dialogue entre M. Patet et M<sup>III</sup> Raveur, précédé d'un dialogue entre le critique et l'auteur<sup>12</sup>. L'ouvrage fut réimprimé encore, augmenté d'un index, sous le titre : Glossaire neuchâtelois ou Fautes de langages corrigées<sup>13</sup>.

On le sait, les savants neuchâtelois du XIX<sup>e</sup> siècle furent de grands naturalistes. Cet intérêt se manifeste également chez notre auteur. On le perçoit fort bien dans sa leçon intitulée «L'araignée» qui constitue une partie d'un cours public plus étendu <sup>14</sup>. S'il s'agit d'une 'théologie de l'araignée', c'est-à-dire d'une contribution à l'argumentation physicothéologique visant à établir l'existence de Dieu par le caractère organisé de la nature,

Guillebert y prouve un remarquable sens de l'observation et du détail.

On doit également quelques travaux d'histoire à notre auteur, dont un exposé très complet sur le Refuge dans le pays de Neuchâtel<sup>15</sup>. Il a contribué aussi à la *Biographie universelle* de Michaud, donnant, dans le *Supplément*, des articles sur J.–F. Ostervald, à qui il vouait une vive admiration, et sur ses descendants<sup>16</sup>.

Pendant très longtemps, il fut rédacteur du Messager boiteux de Neuchâtel et contribua à d'autres revues populaires (dont l'Almanach de Neuchâtel). Pour elles, il rédigea des articles variés et des biographies fort précises et détaillées. C'est également à la veine populaire qu'appartient le récit d'un événement qui frappa l'opinion neuchâteloise: Naufrage sur un lac (Neuchâtel, 1853).

Evidemment, Guillebert s'exprima en tant qu'homme public et penseur politique. Nous avons vu plus haut qu'il fit de tous temps la preuve de son attachement et de sa fidélité à la monarchie prussienne. Ces dispositions s'expriment en des œuvres de circonstance telles que les suivantes:

Discours prononcé au Château le premier jour de l'an (Neuchâtel, 1831).

Discours d'inauguration du Gymnase en août 1835 (Neuchâtel, 1836).

Récit du séjour du Roi et de la Reine dans la Principauté de Neuchâtel et de Valangin (Neuchâtel, 1842, repris dans l'Almanach de Neuchâtel pour 1842.)

Vers pour l'arrivée du roi, avec la musique (Neuchâtel, 1842). Discours pour l'inauguration du cimetière (Neuchâtel, 1844).

Plus tard, les circonstances historiques donnèrent évidemment une autre tournure à ses écrits politiques. Guillebert exprime ses positions dans l'ouvrage suivant: Neuchâtel principauté et Neuchâtel république (Neuchâtel 1852). L'exposé de la cause royaliste par Guillebert peut être considéré comme classique. On trouve une discussion anonyme de cet ouvrage dans la Bibliothèque universelle de Genève, discussion dont une édition séparée a été donnée à Neuchâtel. Nous en tirerons l'appréciation suivante qui nous semble très juste:

«[Guillebert] n'a pas vu (...) que tous les avantages qu'à eus la royauté à Neuchâtel, tous les bienfaits, tous les éléments de prospérité et de développement qu'elle semble avoir apportés à ce pays s'expliquent par le mélange d'institutions républicaines, par le contrôle qu'exerçait l'esprit républicain, par ce fait, en un mot, que la monarchie neuchâteloise n'était qu'une république aristocratique, où le pouvoir de la bourgeoisie nationale s'abritait sous le nom de roi et sous un semblant de monarchie»<sup>17</sup>.

Guillebert, tout royaliste qu'il ait été, était marqué, presque à son insu, par une tradition qui comportait une dimension républicaine.

## Le cours de philosophie

Si Guillebert, homme d'Eglise et homme politique, mériterait une étude plus détaillée, c'est surtout du philosophe que nous allons nous occuper, car c'est en tant que professeur de philosophie qu'il appartenait à l'Académie. Les notes que nous avons gardées des auditeurs de Guillebert montrent qu'il a rédigé un grand cours dont la structure est restée relativement constante depuis qu'il a été appelé à enseigner aux Auditoires de la ville en 1819. En voici les parties:

- I. Histoire abrégée de la philosophie.
- II. Anthropologie.
- III. Logique.
- IV. Métaphysique.
- V. Histoire détaillée de la philosophie.

L'ensemble du cours a été d'abord professé au Collège. Dans le cadre de l'Académie, de 1840-à 1848, Guillebert a présenté seulement les parties les plus difficiles du cours, la métaphysique et l'histoire détaillée de la philosophie, comme en témoignent les annonces

de cours de l'Académie. Les autres disciplines étaient traitées devant les étudiants du Collège. Nous possédons un bon nombre de notes autographes, complètes ou non, prises par les étudiants de Guillebert, qui l'ont pour la plupart suivi du Collège à l'Académie 18.

Nous possédons également un grand manuscrit qui semble être celui dont Guillebert lui-même s'est servi pour donner son cours <sup>19</sup>. Des comparaisons montrent qu'au fil des trente années d'enseignement de Guillebert, ce cours n'a guère varié. Devant la diversité de ses occupations, on n'en est pas surpris. Les notes du grand cours sont toutefois abondantes et érudites et ne se retrouvent évidemment pas chez les étudiants.

Guillebert a annoncé encore deux cours qui n'ont pas été conservés:

Platon (1846-1847).

Analyse des écrits philosophiques de Cicéron (1847-1848).

En revanche, nous possédons un cours sur le stoïcisme tardif (Sénèque, Epictète, Marc-Aurèle) donné au Collège en 1849-1850<sup>20</sup>.

De plus, nous avons le texte publié d'une leçon inaugurale de l'année universitaire, sur laquelle nous reviendrons plus en détail: Dissertation sur l'unité en philosophie (Neuchâtel, 1842).

## Plan de l'exposé de la philosophie.

Comment ce pasteur défend-il l'étude de la philosophie, dont l'objet principal est «la culture et le perfectionnement de la raison» (*Histoire abrégée*, p. 9)? Il sait que des auteurs religieux ont attaqué cette discipline, y voyant une source d'immoralité et d'irréligion, surtout sous la forme qu'elle a prise au XVIII<sup>e</sup> siècle en France. Mais c'est par abus que Diderot et les Encyclopédistes se nomment 'philosophes', car ils amoindrissent la portée propre de la raison. (Guillebert, qui nourrit une certaine sympathie pour J.-J. Rousseau en raison de la place que ce dernier a donnée à la théologie naturelle, tient à le situer à l'écart des 'philosophes'.) Pour Guillebert, la philosophie s'exprime le mieux dans la perspective de C. Wolff, c'est-à-dire par une métaphysique parvenant à des enseignements positifs sur Dieu, le monde et l'âme humaine. Elle n'est pas opposée alors au christianisme:

«En formant l'esprit, en cultivant la raison, en apprenant à raisonner d'une manière conséquente et solide, elle procure au christianisme les sectateurs les plus dignes de lui, des sectateurs propres à faire valoir tout son prix aux yeux des hommes, des sectateurs qui ne le défigureront pas par de vaines subtilités, par des interprétations mystiques, par des exagérations capables de détourner bien des gens de la religion, et par l'affectation de présenter les dogmes chrétiens à choquer le plus possible la raison, des sectateurs qui ne prenant pas le change sur ce qu'il y a de plus important dans la religion se garderont bien d'exciter pour des mots des schismes dans l'Eglise, des sectateurs enfin par lesquels le christianisme ne sera pas compromis comme il l'est quelquefois par des écrits mal faits qui par de faux raisonnements et une manière fausse de l'envisager et de le présenter lui nuisent plus que ses ennemis mêmes.» (Histoire abrégée, pp. 39-41)

La place donnée à la raison en théologie et la place donnée aux contenus de la foi chrétienne en philosophie donnèrent assurément lieu à des critiques. Sans doute bien des chrétiens le trouvaient-ils trop rationaliste, et bien des rationalistes l'estimaient-ils trop porté vers la religion. Il se situe néanmoins dans une lignée que de nombreux philosophes de l'époque moderne, comme Leibniz, Wolff et le philosophe de Genève Charles Bonnet, ont illustrée. Si cette attitude intellectuelle donne une place privilégiée à la métaphysique, Guillebert paraît d'abord remarquablement attaché à l'histoire de la philosophie. Par là, il appartient bien à ce XIXe siècle qui mit l'histoire en honneur. Il tient l'histoire des systèmes de philosophie pour utile à la science, car «elle doit apprendre à mieux penser» (Histoire détaillée, p. 6). «De même qu'on apprend à nager en se débattant dans l'eau. de même on deviendra philosophe en exerçant son esprit par des questions de ce genre» (Histoire abrégée, p. 16). Mais il ne pense pas que les Anciens aient une valeur égale à celle des Modernes. Il admet un principe de progrès en philosophie: «Il ne faut pas s'exagérer les forces de l'esprit humain, mais il est vrai de dire que nous connaissons mieux la vérité que les anciens. Quelle différence sous le rapport de la vérité, entre le Phédon de Platon et celui de Moses Mendelssohn!» (Histoire détaillée, p. 34). Les médiévaux sont peu présents dans son cours. Dans une liste des ouvrages les plus importants de l'histoire de la philosophie, Guillebert passe du Manuel d'Epictète au Novum Organum de Francis

Pourquoi entame-t-il par une anthropologie la partie systématique du cours de philosophie? La raison de cet ordre dans l'étude de la philosophie est simple: «C'est (...) essentiellement de l'homme qu'elle s'occupe et c'est uniquement en faveur de l'homme qu'elle entreprend ses recherches et ses travaux. Il importe par conséquent de nous faire une juste idée de l'homme, le seul être du monde visible qui puisse devenir philosophe» (Anthropologie, p. 9).

La logique qui vient alors est curieusement divisée en 'logique expérimentale' et en 'logique rationnelle ou logique proprement dite'. La logique expérimentale consiste en un examen des principaux ouvrages de logique, dans lesquels les auteurs se sont appliqués à dégager «les règles que suit l'entendement dans la recherche de la vérité» (Logique, p. 3). On voit que cet exposé se situe tout à fait dans l'orbite des conceptions psychologiques de la logique, courantes au XVIII<sup>e</sup> siècle, et que le XIX<sup>e</sup> siècle renversera avec Bolzano et Frege.

Ensuite vient la logique rationnelle. Celle-ci est à nouveau divisée en logique théorétique, qui «explique la nature des opérations de l'âme et indique les règles les plus générales qui y sont relatives», et en logique pratique, qui «indique le but de la logique et entre dans beaucoup de détails sur les moyens de l'atteindre». La partie théorétique est inspirée de la Logique de Port-Royal (p. 15). Selon celle-ci, les principales opérations de l'âme sont: (a) concevoir (b) juger (c) raisonner (d) ordonner. Ces opérations définissent donc les parties

## Introduction.

Mimel Touchardison jourtoujours vosicuits Emprantent Tille scalect lear bestreet lear juice;

sout or emphile

La culture de

Aquoi sert la philosophie? C'est la une question à laquelle punt donner lien l'abres qu'on a fait se cette science Mestapro pos d'y ripordre avant de commencer notre avers. L'étudade la phi les aphie étaid som influence suctaintes les autres entantéqu'elle a pour lout de cultivereté éperfectionner celle de nos facultés qu'i nons est la phiontile quelques ceme que nons propossions d'étudier. Quair Bouileaux isoit.

Hommagequela.

is und out been recommandable Vetude dont Cobjet principal cot la culture ex leperfectionnement de cette faculté si indisprende sable liebrand aut l'autori te voncètre ici d'un operand poi do reconnaît les services que laphilosophie peut rendre a l'eloque le "Lateor me, d'it il vans son orateur, orativem si modo sim aut et i am opinion que sem non in Chetarum officissiosed explicademice aparties epotitisse et el soutient "sine philosophia non passe effici que ma querimen eloquentem. Aucune espécialore que la comidie le quendant le princedes poites comieques ais absence aux aux et des philosophie que la comidie le quendant le princedes poites comieques ais absence aux aux et des philosophies de ses pièces il arrive s'ouvent disbaits que sont d'exphilosophie la plus pressonde. Il s'était que sont d'exphilosophie la plus pressonde. Il s'était

Donnelapiin Dayprofondin Vancienne metayshysiquet

avantages guille

de la logique. Comme Guillebert le dit justement, ce plan est inspiré à la fois par Descartes, pour les parties concernant (a) et (d), et par Aristote pour les parties concernant (b) et (c). En fait, Guillebert ne retient que les trois premières parties: il donne donc des exposés concernant (a) les idées, (b) les jugements, où Guillebert expose notamment les doctrines de Kant sur les jugements analytiques et synthétiques et sur la table des

jugements et (c) les raisonnements, c'est-à-dire la syllogistique classique.

Qu'en est-il enfin de la métaphysique? «La métaphysique est la science des abstractions et des substances immatérielles», nous dit Guillebert (p. 1). On remarque ici la dualité classique du concept de métaphysique depuis Aristote, dont l'objet est tantôt constitué par l'être pris tout à fait généralement, tantôt par les êtres les plus élevés. L'exposé lui-même est largement inspiré de Wolff. La métaphysique comprend prioritairement l'ontologie et la pneumatologie. Guillebert ajoute que pour se conformer au plan wolffien, il a rendu son exposé plus complexe que ne l'annonce sa définition: après l'ontologie viennent la métaphysique des corps (cosmologie rationnelle) et la métaphysique des esprits ou pneumatologie (psychologie rationnelle ou métaphysique de la psychologie, d'une part, théologie rationnelle, de l'autre).

L'ontologie est exposée dans l'esprit de Wolff. Elle commence par la discussion du principe de non-contradiction. Ensuite intervient le principe de raison suffisante, qui n'est cependant pas, souligne Guillebert, dérivable du principe de contradiction<sup>21</sup>. Les notions qui suivent sont celles de la possibilité, qui consiste en la non-implication de contradiction, et celle de l'existence, dite, selon l'expression de Wolff, le 'complément de la possibilité'. On voit que Guillebert n'a pas été perméable à la critique kantienne de la métaphysique

de Wolff.

Dans la dernière partie du cours, nous revenons à l'histoire de la philosophie avec l'«histoire détaillée des systèmes de philosophie», inspirée surtout, nous dit Guillebert, par les ouvrages de Tennemann et de Gérando:

«Nous verrons l'origine de ces systèmes et leur développement, comment ils sont sortis les uns

des autres.» (Histoire détaillée, p. 5)

La fin du cours consacre le désir d'une voie moyenne face aux développements de la philosophie à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et au début du XIX<sup>e</sup> siècle: «Ce qu'on doit désirer, c'est que le rationalisme des Allemands devienne un peu plus empirisme et que l'empirisme des Français devienne un peu plus rationalisme.» Comme nous le verrons, cette voie

moyenne correspond bien à l'esprit de la Dissertation.

On remarquera l'absence de philosophie morale. Celle-ci est absorbée dans l'anthropologie. Dans l'eudémonisme de Wolff, une théorie de l'homme et de sa perfection prépare une théorie morale, car la morale a pour finalité la réalisation de la perfection de l'homme. Dans le cours, on ne trouve pas non plus de philosophie politique ni d'esthétique.

#### La Dissertation

La Dissertation sur l'unité en philosophie que Guillebert prononce en 1842 est, parmi les documents philosophiques qui nous sont parvenus, celui qui explicite le plus clairement des positions personnelles.

Guillebert souligne d'abord le rôle éminent de l'unité en philosophie. Cette discipline est, à certains égards, la 'science de l'unité'. La capacité de soumettre le disparate à l'unité s'exerce de manière très diverse: elle se manifeste dans l'abstraction – ne disons-nous pas 'l'animal' alors que c'est de la multitude des animaux qu'il s'agit? –, mais aussi dans l'expérience elle-même, dont les objets sont intégrés en un seul univers. Il s'agit pourtant là d'unités du multiple, alors qu'il est des unités plus parfaites: ainsi celle du moi, celle de Dieu et aussi l'unité numérique. Il y a d'autres unités encore que l'esprit discerne dans les choses: celles dont témoignent les notions d'égalité, d'élément d'un ensemble, d'harmonie. L'unité est également une condition de la société politique, et elle préside aux réalisations des arts et des sciences. Il découvre cependant chez plusieurs philosophes contemporains – Schelling, Hegel, Cousin, Lamennais – un abus de cette unité constitutive de la philosophie et des entreprises de l'esprit humain.

C'est que, face à l'unité, la variété s'impose comme tout aussi nécessaire. Il y a ici un «dualisme invincible». «Il y a erreur, du moment où l'on supprime l'un des termes, quel qu'il soit, du binôme.» La propension à cette erreur est forte parmi les philosophes. Il peut y avoir abus de la diversité, comme dans les systèmes matérialistes. Quant à l'abus de l'unité, Guillebert entend montrer qu'il est l'erreur constitutive de plusieurs systèmes philosophiques. Il distingue, dans l'histoire, plusieurs apparitions du système de l'unité: chez les Eléates, qui affirmèrent l'unité, c'est-à-dire l'immutabilité et l'invisibilité de l'être; chez Giordano Bruno, qui affirma l'identité de l'idée et de son objet; Spinoza, qui bâtit son système sur l'identité de la nature active, natura naturans, et de la nature passive, natura naturata. Dans la phase récente, l'abus de l'unité apparaît chez Fichte, qui «a fait de l'activité de l'âme humaine l'univers entier: au point de vue de son système, la seule réalité est dans l'acte du moi qui pose le non-moi». Il ne peut y avoir unité plus absolue, et c'est pour cette raison que le système a immédiatement perdu sa crédibilité, note Guillebert. Schelling et Hegel ont eux aussi bâti des systèmes de l'unité: le sujet et l'objet, Dieu et le monde, et même, chez Hegel, l'être et le rien, y sont ramenés.

Le penchant vers l'unité est un signe de grandeur et d'audace: «Les plus grands penseurs sont ceux qui ont le plus besoin d'unité.» Mais sur cette route de la réduction à l'unité de l'infinie diversité des êtres et des phénomènes, ils s'égarent. Guillebert leur impute trois erreurs: une erreur quant à leur point de départ qu'ils choisissent dans l'infini; une erreur de juridiction, car ils veulent tout rapporter à la raison et même à la raison spéculative, sans en référer ni à la raison pratique (ou au sens commun – on sent ici l'influence de l'Ecole écossaise du XVIII<sup>e</sup> siècle), ni à l'expérience interne ou externe; une erreur consistant dans le passage d'un genre de vérité à une autre, car ils veulent instaurer en toute matière le genre de vérité dont les mathématiques sont constituées, alors même

que les matières ne se prêtent pas toutes à la démonstration. Voulant tout démontrer, ils

rejettent les faits indémontrables.

Guillebert ne rejette pas l'apport des 'unitaires': «Sur l'unité comme loi formelle de la pensée, comme procédé logique, sur l'unité du principe des existences, sur l'unité d'ensemble du monde, sur l'uniformité et la constance des lois de la nature, et plusieurs autres principes, nous nous trouvons d'accord avec les unitaires.» Leur défaut est d'aller trop loin: «A bien des égards ils arrivent à la vérité, mais ils la traversent.» (p. 27)

Face aux systèmes de l'unité, Guillebert professe un dualisme qui n'étonnera pas chez cet observateur avisé. Ce dualisme est aussi bien théorique que pratique: il est théorique, car il admet la raison et les sens comme sources de vérités, il admet le fini et l'infini dans l'ordre des existences; il est pratique car dans l'unité d'une vie, une grande variété

d'actions doit s'inscrire.

### Conclusion

La 'Dissertation sur l'unité' montre un esprit ferme et déterminé, capable de saisir la portée des systèmes philosophiques tout en résistant à leur emprise. Le cours de philosophie montre un esprit soucieux de précision et de détail. S'il fallait faire un reproche à Guillebert, ce serait d'avoir approché les systèmes de philosophie dans un esprit de compromis qui menace leur tranchant. Les doctrines sont parfois juxtaposées alors même qu'elles s'excluent. Guillebert partage là certains travers de l'époque, marquée par un éclectisme dont il connaît pourtant les dangers. Mais l'éclectisme a cru à un apport intellectuel durable de l'histoire de la philosophie, et c'est un pari que l'historien de la philosophie d'aujourd'hui partage sans réserves.

Guillebert, l'homme, frappe par sa maîtrise de soi, par la clarté de son expression et de sa pensée, par la sobriété de l'expression de sa foi. Son conservatisme politique est une attitude relevant, pour une large part, de la fidélité personnelle<sup>22</sup>. On ne saurait lui reprocher la continuité de l'action et de la pensée: il fut un Neuchâtelois d'une ampleur

morale et intellectuelle remarquable.

Daniel Schulthess

## Notes

<sup>2</sup> Voir son Discours d'ouverture des cours à l'Académie, le 9 novembre 1843, Neuchâtel, 1843. Ce discours est

utile pour saisir l'histoire des établissements d'enseignement supérieur neuchâtelois.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> «Im Collège kann ich nur die von Guillebert vorgetragene Metaphysik loben [...], das Übrige ist von Übel [.]» Lettre du 17 septembre 1836 à J.-J. Oeri, dans Briefe, Bâle, éd. M. Burckhardt, 1949, t. İ, pp. 54-55, citée par R.-H. Blaser, J. Burckhardt, étudiant à Neuchâtel (1836–1837), Neuchâtel, 1968, Cahiers de la Société d'histoire et d'archéologie du canton de Neuchâtel, N° 4, p. 18

<sup>3</sup> Voir Ph. GODET, Frédéric Godet (1812-1900) d'après sa correspondance et d'autres documents inédits, Neuchâtel, 1913, p. 86. Sur cette affaire, voir L. MONTANDON et A. PIAGET, «Les tentatives de rupture de Neuchâtel avec la Suisse», Musée neuchâtelois, N.S. 35 (1948), pp. 73-96.

4 Voir Dissertation sur l'unité (cf. plus bas), p. 31.

<sup>5</sup> Voir Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français, 4 (1856), p. 160.

6 MONVERT, Ch., Histoire de la fondation de l'Eglise évangélique neuchâteloise indépendante de l'Etat,

Neuchâtel, 1898.

Adresse de M. le pasteur G. à sa paroisse, Neuchâtel, 1849, p. 1 (La BPN possède le manuscrit de cette adresse.) Voir aussi: Quelques mots sur la loi ecclésiastique, Neuchâtel, 1849. Guillebert s'en prend à une décision du Synode de manière caractéristique dans ses Réflexions sur la communion donnée aux malades à domicile, Neuchâtel, 1853.

8 Sur cet épisode, voir Ph. GODET, op. cit., pp. 240-246, ainsi que la lettre de Guillebert à Godet du 9 avril

1851 (copie de Ph. Godet), BPUN, ms 3181/41.

9 Voir la démarche en faveur de Guillebert entreprise par Ph. GODET, op. cit., pp. 293-295. F. Godet, qui bénéficiait d'une pension de chapelain du roi à Berlin, la fit tenir à Guillebert. Voir l'ordre de Cabinet du 1er

novembre 1851, BPUN, ms 3181/119.

10 Voir la lettre de Guillebert à F. Godet du 29 juillet 1857 (copie de Ph. Godet), BPUN, ms 3181/41. On trouve une notice anonyme sur Guillebert dans le Journal religieux du canton de Neuchâtel et du Jura Bernois, IVe année, No 13, 16 juin 1861, pp. 219-225. Une version légèrement abrégée de cette notice, complétée par une bibliographie et une gravure d'une pleine page, se trouve dans Le Véritable Messager boiteux de Neuchâtel pour 1862. Un texte très semblable figure encore dans F. JEANNERET, Biographie neuchâteloise, Le Locle, 1863, t. I, pp. 439-448. On trouve des notices dans le Dictionnaire alphabétique des pasteurs neuchâtelois (ms BPN) et dans Le Neuchâtelois, Nº 56, 9 mai 1861, p. 4.

<sup>12</sup> 1<sup>re</sup> éd. Neuchâtel, 1827, 1832.

13 2e éd. Neuchâtel, 1858, 1869. Réimpression Genève, 1980.

14 Voir la Revue suisse, 9 (1846), pp. 268-278 et 10 (1847), pp. 606-616 et 654-661.

15 Voir Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français, 3 (1855), pp. 620-625; 4 (1856),

pp. 153-160; 9 (1860), pp. 465-488; 10 (1861), pp. 90-99, 158-168, 319-336.

16 Biographie universelle, Paris, 1844, t. 76, pp. 132-136. Il donne également une biographie consacrée à J.-F. Ostervald dans Le Disciple de Jésus-Christ, 7 (1846), pp. 100-105, pp. 135-141, pp. 185-191, pp. 285-292, pp. 327-342.

17 Edition de Neuchâtel, p. 6. L'original se trouve dans la Bibliothèque universelle de Genève, 30 (1855),

pp. 381-400.

18 A la BPUN, A. de Merveilleux, 1829 (ms A 163), E. de Pury (ms A 242), J.-F. Roulet (ms A 281), G. Borel, 1834 (ms A 326), H. Wolfrath, 1841 (ms A 327), F. Perregaux, 1847-1848 (ms A 328), E. Perrochet, 1848-1850 (ms A 298-301), F. de Pury (ms A 325). A la BPN, notes anonymes, 1820 (P27/1/6), notes anonymes (P27/1/8), E. Piguet (P27/1/9).

<sup>19</sup> BPN, P27/1/7.

<sup>20</sup> Cours E. Perrochet, 1849-1850, BPUN, ms A 297.

<sup>21</sup> On trouve ici une manifestation du rejet par Guillebert des systèmes de l'unité, sur lequel nous reviendrons

dans le paragraphe suivant.

<sup>22</sup> Il reconnaît que sa foi n'implique pas des institutions politiques particulières. Dans son sermon «De l'Universalité du Christianisme» (art. cit. pp. 228-229), il écrit: «Le christianisme s'adresse à tous, sans distinction de nations et d'institutions politiques; il n'est pas plus la religion des monarchies que des républiques; il ne prescrit aucune forme de gouvernement particulière; il s'accommode à toutes, se réservant seulement de vivifier salutairement toutes les branches de la société par l'influence de ses principes universels de justice et de charité, interdisant le despotisme et l'abus de pouvoir à ceux qui commandent, l'insubordination et la licence à ceux qui doivent obéir.»

# HISTOIRE DE L'UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL

éd. Rémy Schenter

Tome I

La première Académie 1838–1848

949 . 47 NE



NELB 1417/1

Ouvrage publié par l'Université de Neuchâtel avec la collaboration des Editions Gilles Attinger à Hauterive

1988